

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②①

N° 81 21811

⑤④ Ensemble d'éléments pour la réalisation d'un abat-jour.

⑤① Classification internationale (Int. Cl.³). F 21 V 1/26.

②② Date de dépôt..... 20 novembre 1981.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 21 du 27-5-1983.

⑦① Déposant : LEVIEL Jean-Luc. — FR.

⑦② Invention de : Jean-Luc Leviel.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : Propi conseils,
23, rue de Leningrad, 75008 Paris.

La présente invention concerne un ensemble d'éléments pour la réalisation d'un abat-jour, permettant le stockage et le transport à plat des éléments avant leur montage et assurant en outre des conditions faciles de montage de l'abat-jour selon des variantes multiples de garniture décorative.

On sait que les abat-jour connus une fois montés, sont encombrants et fragiles, ce qui rend leur transport et leur stockage difficiles, tant pour le professionnel faisant le commerce de tels abat-jour que le particulier se procurant un tel objet, d'où l'intérêt d'un abat-jour démontable ou susceptible d'être assemblé par l'utilisateur.

Mais la réalisation d'abat-jour représente un travail délicat, habituellement réservé aux professionnels spécialisés si l'on veut obtenir un résultat esthétique satisfaisant.

En outre, pour répondre aux goûts divers des multiples utilisateurs, il est nécessaire de réaliser de nombreux types d'abat-jour différant par leur forme, dimension, coloris et style décoratif. Cette diversité n'est généralement pas compatible avec les impératifs de production et le coût de la main-d'oeuvre employée à la réalisation de tels abat-jour.

De plus, de nombreux utilisateurs apprécient de réaliser par eux-mêmes de tels objets, ce qui permet d'intégrer l'abat-jour dans son cadre en réalisant un abat-jour personnalisé et décoré selon l'environnement, par exemple en harmonie avec les tissus d'ameublement de la pièce.

Les abat-jour ou les éléments pour la fabrication d'abat-jour actuellement connus ne répondent à aucune de ces conditions.

L'invention remédie à ces inconvénients et concerne un ensemble pour la réalisation d'abat-jour, de montage simple,

permettant de nombreuses possibilités de décoration et dont l'encombrement est réduit en position de stockage avant montage.

5 A cette fin, selon l'invention, l'ensemble préfabriqué pour la confection individuelle d'abat-jour personnalisés du type comportant une carcasse formée d'au moins un jonc suivant une courbe refermée sur elle-même et une découpe en matériau semi-rigide tel qu'un carton bristol, film plastique ou analogue, apte à constituer après solidarisation de ses 10 deux côtés verticaux, une paroi de révolution, formant jupe, est caractérisé en ce que la découpe comporte sur au moins un bord vertical une bande d'un produit adhésif et permettant la solidarisation des deux bords verticaux l'un sur l'autre pour refermer la découpe sur elle-même en 15 conformant, la jupe ou surface de révolution constituant l'abat-jour.

Cette disposition facilite la formation de la jupe, à partir de la découpe.

20 La solidarisation de la jupe sur les joncs formant la carcasse est rendue facile par le fait que la découpe comporte sur sa face interne et sur au moins un des bords horizontaux supérieur et inférieur de ladite face interne, une bande d'un revêtement adhésif, apte à coopérer avec un jonc appartenant à la carcasse et à permettre la 25 solidarisation de ce bord sur le jonc.

Le revêtement adhésif peut également être disposé sur le ou les joncs, la facilité d'assemblage de ces derniers sur la jupe restant la même. A cet effet, un jonc appartenant à la carcasse comporte sur sa face externe venant en regard de 30 la face interne de ladite jupe, un revêtement adhésif apte à permettre la solidarisation du bord correspondant de la jupe sur le jonc.

Selon une variante de réalisation, un des bords horizontaux supérieur ou inférieur de la jupe d'une part et la face extérieure d'un jonc appartenant à la carcasse d'autre part, comportent tous deux sur leur face venant en regard un revêtement d'un produit adhésif apte à coller sur lui-même sans coller sur un autre matériau permettant la solidarisation par contact de la jupe sur le jonc porteur.

Afin de rendre aisée et rapide l'opération de solidarisation des bords horizontaux de la jupe sur les joncs, ladite bande de revêtement adhésif, disposée sur chacun des bords horizontaux de ladite face interne de la découpe, est réalisée par un ruban adhésif associé à une contrefeuille de protection et rapporté sur le bord correspondant, ledit ruban étant en un matériau souple permettant son repli sur le jonc emprisonné.

La décoration de l'abat-jour est simple du fait que la découpe est de préférence réalisée en matériau décoratif tel qu'un tissu associé à une couche de rigidification ou un complexe de deux couches respectivement décorative et de rigidification.

Selon une variante de réalisation, ladite découpe comporte sur une face devant conformer la paroi extérieure de l'abat-jour et sur au moins une partie de la superficie de ladite face, une couche d'un produit adhésif protégé par au moins une contrefeuille de protection et apte à assurer, après enlèvement de ladite contrefeuille, la fixation d'un revêtement décoratif, tel qu'un tissu ou analogue.

L'utilisateur est ainsi libre de choisir le revêtement décoratif de son goût (par le type de matériau et les couleurs), ce dernier étant solidarisé aisément sur la découpe.

4

L'invention concerne également un procédé de mise en oeuvre d'un ensemble préfabriqué pour la confection d'un abat-jour personnalisé, remarquable en ce que :

- 5 a) on enlève les contrefeuilles de protection associées à la face extérieure de la découpe ;
- b) on rapporte sur ladite face extérieure une ébauche de format sensiblement correspondant et taillée dans une feuille devant décorer la paroi extérieure de l'abat-jour ;
- 10 c) on assure la solidarisation de ladite ébauche décorative sur la découpe et on découpe le long des bords horizontaux supérieur et inférieur l'ensemble formé par la découpe et l'ébauche décorative solidarisée ;
- 15 d) on rapporte un bord vertical de la découpe garni de revêtement adhésif sur le bord vertical opposé et on solidarise ainsi ces deux bords pour conformer la jupe ;
- e) les bandes horizontales supérieure et inférieure de la découpe munies de revêtements adhésifs sont repliées sur les joncs formant la carcasse pour emprisonner lesdits joncs et solidariser la jupe sur la carcasse de rigidification.
- 20 L'invention sera bien comprise à la lumière de la description qui suit et se référant aux dessins annexés.

La figure 1 représente en perspective la carcasse et la découpe avant montage.

25 La figure 2 est une vue agrandie d'une partie de la figure 1, montrant l'enlèvement des contrefeuilles recouvrant les revêtements adhésifs de la découpe.

Les figures 3 à 5 montrent les étapes relatives à l'opération de solidarisation du revêtement décoratif et de la découpe.

5
La figure 6 montre la jupe fermée en perspective recouverte
du revêtement décoratif.

La figure 7 montre schématiquement et de manière agrandie
la solidarisation d'un des joncs sur la jupe fermée.

5 L'ensemble pour la réalisation d'un abat-jour montré avant
montage sur la figure 1 comporte d'une part, une carcasse
de rigidification constituée de deux joncs métalliques 2,3
et d'autre part, une découpe 4 formée d'un matériau
10 semi-rigide tel qu'un carton bristol, film synthétique ou
analogue, de préférence translucide.

Les joncs sont en forme d'anneaux par exemple circulaire,
un des joncs 3 comportant des moyens de fixation 5 sur le
lampadaire auquel est destiné l'abat-jour. La carcasse peut
également ne comporter qu'un seul jonc, la découpe étant
15 suffisamment rigide en elle-même.

La forme générale de la découpe 4 est telle qu'elle permette
après solidarisation des bords verticaux 6 et 7 de constituer
une jupe fermée (cylindrique ou conique) apte à être
solidarisée par ses bords horizontaux supérieur 8 et infé-
20 rieur 9 respectivement sur les joncs 2 et 3.

La découpe 4 est susceptible de recevoir sur sa face externe
10 un revêtement décoratif constitué d'une feuille de
matériau tel que tissu ou analogue.

25 La figure 2 montre en détail les moyens de solidarisation,
d'une part du revêtement décoratif sur la face externe 10
de la découpe 4, et d'autre part de ladite découpe sur les
joncs 2 et 3.

Ces moyens de solidarisation sont constitués de couches de
produit adhésif et de préférence par des rubans adhésifs.

6

La découpe 4 est constituée d'une feuille principale 11 de matériau recouvert d'un produit adhésif du côté de la face externe 10, elle-même recouverte d'une contrefeuille de protection 12 amovible.

5 Un ruban adhésif 13 est solidarisé le long du bord horizontal supérieur 8 de la feuille 11. Sur le bord inférieur 9 est solidarisé de même un ruban adhésif 14.

10 Les deux rubans 13 et 14 sont adhésifs sur leurs deux faces. Chacune des faces des rubans est recouverte d'une contrefeuille respectivement 15,16 amovible en forme de languette.

15 Le long du bord vertical 7 de la découpe, du côté de la face interne 17 de cette dernière, est rapporté un ruban adhésif 18 revêtu d'une contrefeuille 19 amovible en forme de languette. Le bord vertical 7 revêtu du ruban adhésif 18 est de longueur inférieure à la hauteur totale de la découpe 4, laissant ainsi déborder à chaque extrémité l'équivalent de la hauteur respectivement des rubans adhésifs 13 et 14.

20 L'assemblage des différents éléments constituant l'ensemble pour la réalisation d'un abat-jour selon le procédé de l'invention est décrit après, en se référant aux figures 2 à 7.

25 Ainsi que montré sur la figure 3, on dispose à plat, dans un premier temps, la découpe 4, face extérieure tournée vers l'utilisateur. On enlève ensuite suivant la direction de la flèche F les contrefeuilles 12, 16 et 20 recouvrant les faces externes respectivement de la feuille principale 11 et des rubans adhésifs supérieur 13 et inférieur 14.

30 Toute la face externe de la découpe 4 recouverte de produit adhésif se trouve dénudée.

7

La figure 4 montre l'étape suivante selon laquelle on solidarise un revêtement décoratif, constitué d'une ébauche 21 en tissu ou analogue dont les dimensions correspondent sensiblement à celle de la découpe 4.

5 La mise en place de ladite ébauche est d'autant plus aisée que cette dernière est de dimension légèrement supérieure à la découpe et déborde de celle-ci.

10 On découpe ensuite l'ébauche 21 adhérant à la découpe 4 le long des bords de cette dernière, ainsi que montré sur la figure 5. L'ébauche ainsi découpée constitue un revêtement décoratif.

15 On pourrait réaliser l'ébauche 21 sous la forme d'une feuille de revêtement décoratif de dimensions exactement correspondantes à celles de la découpe 4, afin d'éviter le découpage ultérieur. Cependant, la mise en place de cette feuille décorative serait rendue plus difficile par l'obligation d'assembler bord à bord la découpe 4 et ladite feuille décorative. Aussi, il est préférable d'utiliser une ébauche 21 un peu plus grande et découper ultérieurement.

20 Les bords verticaux 6 et 7 de la découpe 4 recouverte du revêtement décoratif sont ensuite solidarisés, grâce au ruban adhésif 18 après enlèvement de la contrefeuille de protection 19. Dans l'exemple des figures, le bord vertical 7 est superposé au bord vertical 6. La figure 6 montre la jupe fermée 22 réalisée par assemblage des bords de la découpe 4 recouverte du revêtement décoratif.

La solidarisation de la jupe 22 sur les joncs constituant la carcasse est réalisée de la manière suivante.

30 Sur la figure 7 est représentée en vue partielle la jupe 22 avec sa face interne visible et le jonc inférieur 3. Dans un premier temps, on enlève la contrefeuille de protection

23 en forme de languette recouvrant la face interne du ruban adhésif inférieur 14. Le jonc 3 est ensuite plaqué contre ledit ruban adhésif de manière à ce qu'il vienne porter contre l'extrémité de la feuille principale 11 constituant l'âme de la découpe, le ruban adhésif débordant du jonc. Puis, le ruban adhésif est replié contre ledit jonc vers sa face interne. La hauteur totale du ruban adhésif 14 est bien entendu prévue pour permettre ce repli, en fonction du diamètre du jonc 3.

10 On procède de même avec le ruban adhésif supérieur 13 et le jonc supérieur 2, après enlèvement de la languette de protection 15 couvrant la face interne du ruban adhésif 13.

15 Le repli des rubans adhésifs inférieur, supérieur 14 et 13 est possible grâce à leur relative souplesse par rapport à la feuille principale 11 de la découpe qui est généralement plus rigide. On pourrait bien entendu concevoir la découpe 4 sous la forme d'une unique feuille souple revêtue d'un produit adhésif sur toute sa face externe et sur les bords horizontaux supérieur et inférieur de sa face interne.

20 L'abat-jour une fois monté présente un aspect esthétique satisfaisant. En effet, les faces externes des bords horizontaux supérieur et inférieur recouverts du revêtement décoratif sont repliées vers l'intérieur de la jupe en adhérant sur les joncs. Ainsi, le jonc se trouve caché et, de plus, le pourtour des bords horizontaux est parfaitement net. La solidarisation de la jupe sur le ou les joncs est susceptible de s'effectuer tout aussi bien si la découpe est constituée d'un matériau rigide sur toute sa hauteur (bords horizontaux compris), et solidarisée sur des joncs formés d'anneaux à section plate, sans repli desdits bords de la découpe.

L'encombrement des éléments de l'ensemble selon l'invention avant assemblage est extrêmement réduit, puisque la découpe peut être roulée.

9
On note également que par le procédé précédemment décrit,
l'utilisateur n'est à aucun moment en contact avec le
produit adhésif.

5 Selon une variante avantageuse, la découpe et le revêtement
décoratif ne forment qu'un seul et même ensemble constitué
par exemple d'un tissu décoratif associé à une couche de
produit de rigidification, sur une partie de sa surface par
exemple les bords horizontaux étant alors pourvus de
revêtements adhésifs aptes à coopérer avec les joncs de la
10 manière décrite précédemment.

10
REVENDICATIONS

1.- Ensemble préfabriqué pour la confection individuelle d'abat-jour personnalisés du type comportant une carcasse formée d'au moins un jonc suivant une courbe refermée sur elle-même et une découpe en matériau semi-rigide tel qu'un carton bristol, film plastique ou analogue, apte à constituer
5 après solidarisation de ses deux côtés verticaux, une paroi de révolution, formant jupe, caractérisé en ce que la découpe comporte sur au moins un bord vertical (7) une bande d'un produit adhésif (18) et
10 permettant la solidarisation des deux bords verticaux (6,7) l'un sur l'autre pour refermer la découpe (4) sur elle-même en conformant, la jupe (22) ou surface de révolution constituant l'abat-jour.

2.- Ensemble selon la revendication 1 ,
15 caractérisé en ce que la découpe (4) comporte sur sa face interne (17) et sur au moins un des bords horizontaux supérieur (8) et inférieur (9) de ladite face interne (17), une bande d'un revêtement adhésif apte à coopérer avec un jonc appartenant à la carcasse et à permettre la
20 solidarisation de ce bord sur le jonc.

3.- Ensemble selon la revendication 1,
caractérisé en ce qu'un jonc appartenant à la carcasse comporte sur sa face externe venant en regard du bord de la face interne de ladite jupe, un revêtement adhésif apte
25 à permettre la solidarisation du bord correspondant de la jupe sur le jonc.

4.- Ensemble selon la revendication 1,
caractérisé en ce qu'un des bords horizontaux supérieur ou inférieur de la jupe d'une part et la face extérieure d'un
30 jonc appartenant à la carcasse d'autre part, comportent tous deux sur leur face venant en regard un revêtement d'un produit adhésif apte à coller sur lui-même sans coller sur

un autre matériau permettant la solidarisation par contact de la jupe sur le jonc porteur.

5 5.-Ensemble selon l'une des revendications 1, 2, 3 ou 4, caractérisé en ce que le revêtement adhésif comporte une contrefeuille de protection amovible.

10 6.- Ensemble selon les revendications 2 à 5, caractérisé en ce que la découpe apte à conformer la jupe est prévue avec au moins un de ses bords horizontaux, en matériau souple et apte à être replié sur le jonc porteur de la carcasse en emprisonnant ce dernier et en assurant la solidarisation ferme de la jupe sur le jonc.

15 7.- Ensemble selon l'une des revendications 2, 4, 5 ou 6, caractérisé en ce que les bandes de revêtement adhésif prévues sur un bord horizontal de la découpe sont constituées de rubans adhésifs (13,14) rapportés et débordant par rapport aux bords correspondants de la découpe (4) et associés à des contrefeuilles (15,16,23), lesdits rubans étant en un matériau souple permettant leur repli sur le jonc (2,3) emprisonné correspondant.

20 8.- Ensemble selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que la découpe (4) est réalisée en matériau décoratif tel qu'un tissu associé à une couche de rigidification ou un complexe de deux couches respectivement décorative et de rigidification.

25 9.-Ensemble selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite découpe (4) comporte sur une face (10) devant conformer la paroi extérieure de l'abat-jonc et sur au moins une partie de la superficie de ladite face, une couche d'un produit adhésif protégé par au moins une contrefeuille de protection (12) et apte à assurer, après
30 enlèvement de ladite contrefeuille, la fixation d'un revêtement décoratif (21), tel que tissu ou analogue.

10.- Procédé de mise en oeuvre d'un ensemble préfabriqué selon la revendication 9, pour la confection d'un abat-jour personnalisé, caractérisé en ce que :

- 5 a) on enlève les contrefeuilles de protection (12,16,20) associées à la face extérieure (10) de la découpe (4);
- b) on rapporte sur ladite face extérieure (10) une ébauche (21) de format sensiblement correspondant et taillée dans une feuille devant décorer la paroi extérieure de
10 l'abat-jour ;
- c) on assure la solidarisation de ladite ébauche (21) décorative sur la découpe (4) et on découpe le long des bords horizontaux supérieur (8) et inférieur (9) l'ensemble formé par la découpe et l'ébauche décorative (21)
15 solidarisée ;
- d) on rapporte un bord vertical (7) de la découpe garni de revêtement adhésif (18) sur le bord vertical opposé (6) et on solidarise ainsi ces deux bords pour conformer la jupe (22) ;
- 20 e) les bandes horizontales supérieure et inférieure (13,14) de la découpe (4) munies de revêtements adhésifs sont repliées sur les joncs (2,3) formant la carcasse pour emprisonner lesdits joncs (2,3) et solidariser la jupe (22) sur la carcasse de rigidification .

Fig:1

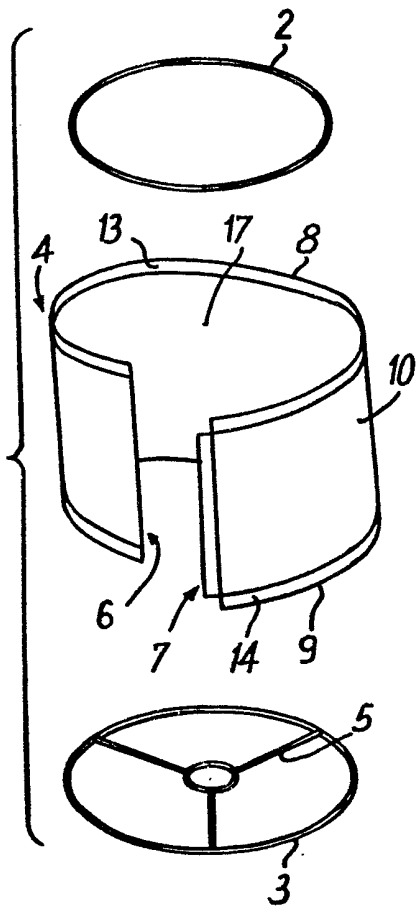
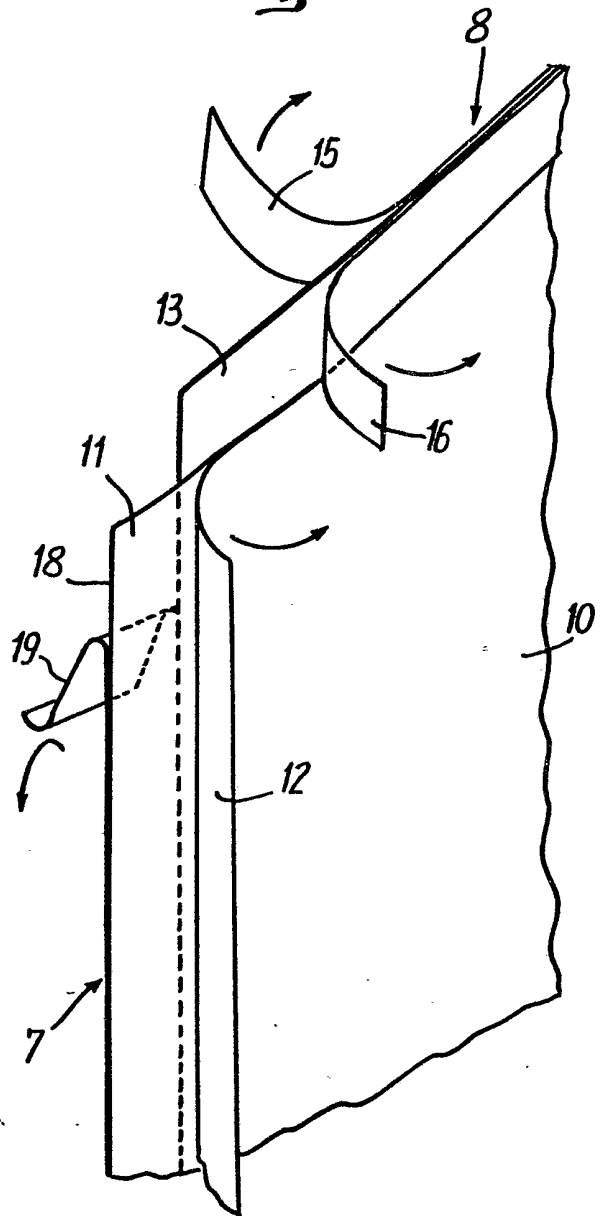
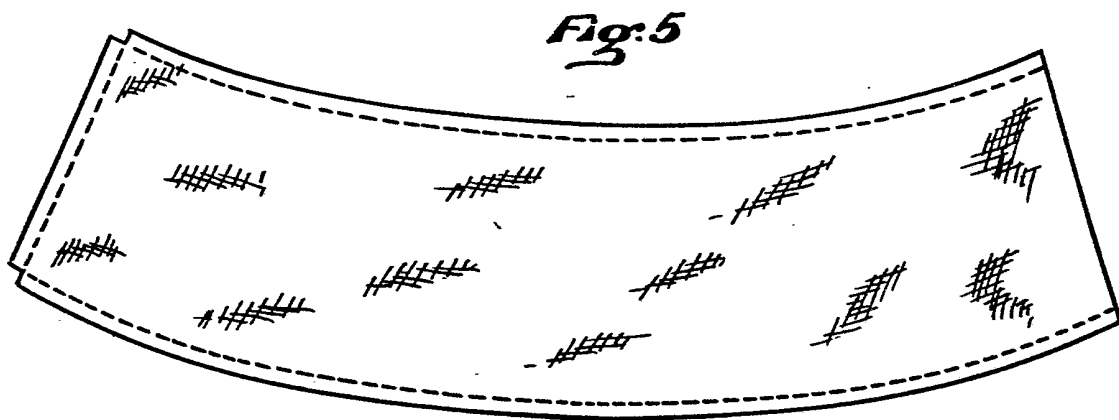
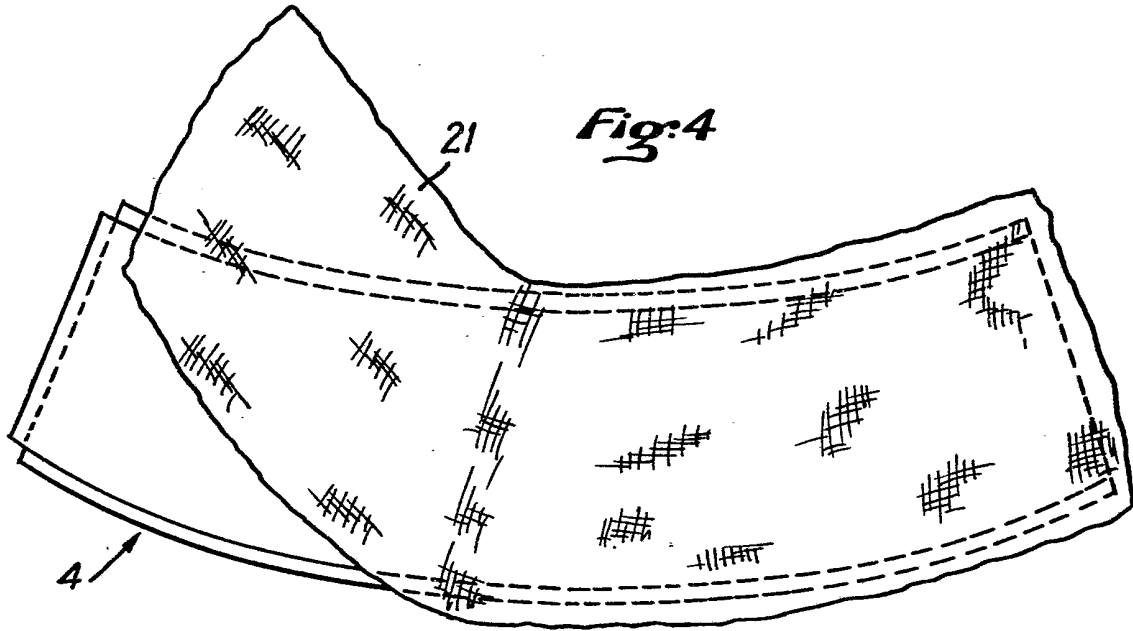
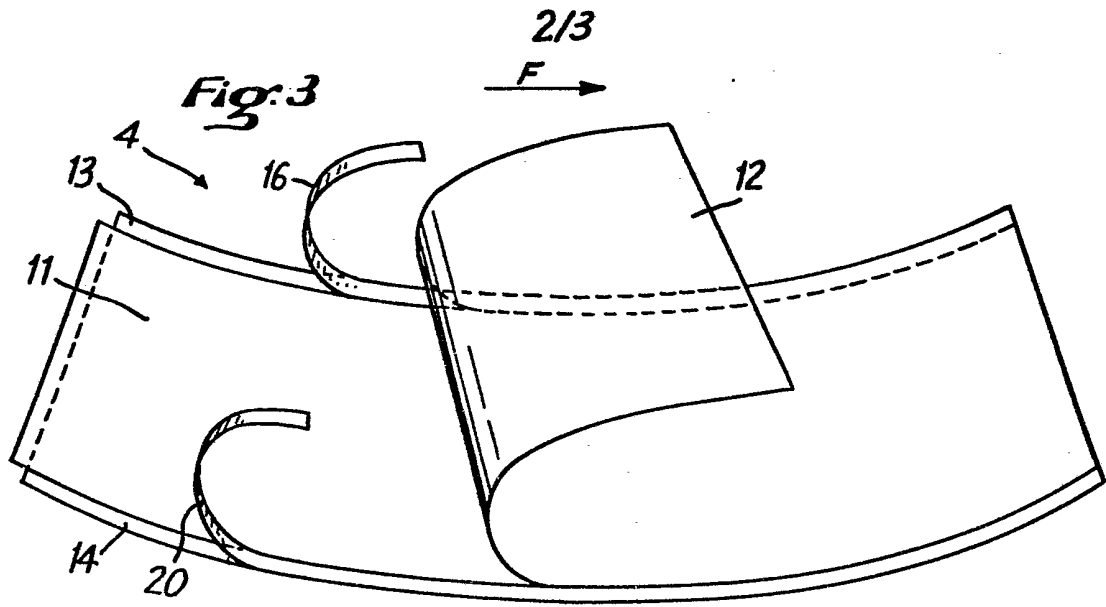


Fig:2





3/3

Fig:6

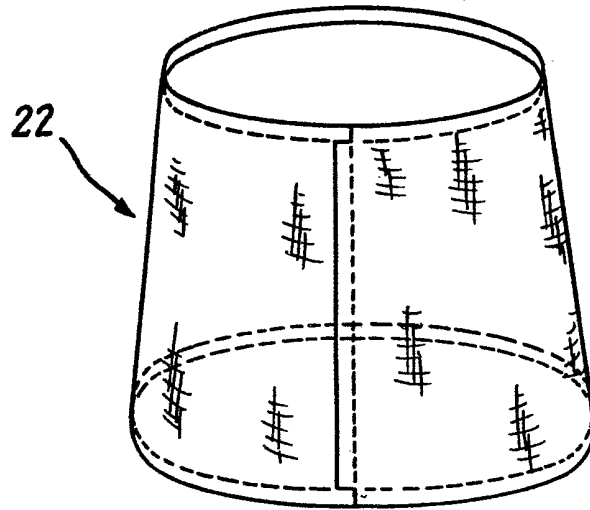


Fig:7

